

► Les décisions du conseil municipal du 28 juin

Le Conseil municipal s'est réuni une nouvelle fois le mercredi 28 juin dernier afin de prendre les décisions nécessaires à la bonne conduite des projets de la Ville.



Changement de rythme pour les agents travaillant auprès des maternelles

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles travaillent dans les écoles et les centres de loisirs pour l'accueil des très jeunes enfants.

Une réorganisation nécessaire

Le temps de travail des ATSEM est réparti sur les temps scolaires et périscolaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi et extrascolaire le mercredi et pendant les vacances. Une expérimentation menée au centre de loisir Buffalo depuis janvier dernier va permettre de réorganiser les heures de présence de chacun des agents.

80% des agents favorables

Suite à une évaluation par les agents de cette expérience, ce nouveau régime va être généralisé aux autres structures dès la rentrée 2006.

- Temps scolaire : 36 semaines de 4 jours à 7h30
- Temps extra-scolaire en centre de loisirs : 18 mercredis de 10h
- Pendant les vacances en centre de loisirs : 33 journées de 10h
- Temps de préparation extra-scolaire et périscolaire (17h).

80% des agents ont approuvé ces nouveaux cycles de travail.

Schlumberger : avant la ZAC, la concertation

Le très convoité site Schlumberger a été acheté en avril 2005 par la société Carlyle. C'est l'occasion pour la Ville de réfléchir de manière globale au devenir de ce territoire.

Un aménagement harmonieux

C'est à la SEM92 que l'étude globale d'aménagement avait été confiée. Ouverture au public et aménagement de tout ou partie des 4ha de parc, diversification de l'occupation (activités de bureau, habitation), réalisation d'équipements publics (écoles), recomposition urbaine de la rue Gabriel Péri sont les principaux objectifs envisagés.

Modalités de concertation

Devant l'importance d'une tel projet d'urbanisme, il convenait de recueillir l'avis du public. Ainsi, sont prévues une exposition publique avec mise à jour d'un registre des remarques des visiteurs et une réunion publique dont les annonces seront diffusées dans le magazine municipal et sur le site de la Ville. ■

AUTRES DÉLIBÉRATIONS EN BREF

Compte administratif 2005

Il vient d'être voté. Il se caractérise par un fort niveau d'investissement, une bonne tenue des recettes fiscales permettant le maintien de l'autofinancement.

Agenda 21

Le Conseil municipal vient d'adopter le principe de lancement de l'agenda 21 à Montrouge. Il s'agit de mener une étude de l'existant et de proposer des dispositifs d'amélioration des pratiques dans le sens d'un développement durable du territoire (environnement, cadre de vie, etc.).

L'intégralité du compte-rendu analytique de cette séance est disponible sur www.ville-montrouge.fr. La prochaine séance publique aura lieu le mercredi 27 septembre.

Point-info : 01 46 12 76 76. ■

POS : Enquête publique

Une enquête publique pour approbation de la modification du Plan d'Occupation des Sols se déroulera du 4 septembre au 6 octobre 2006.

- Dossier d'enquête publique consultable à la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU).
- Recueil des observations du public possible sur un registre ou à adresser par écrit à Mme Haudebourg, commissaire-enquêteur.
- Permanences publiques du commissaire-enquêteur à la DAU de 9h à 12h le lundi 4 septembre et le samedi 23 septembre et, de 14h à 17h le vendredi 6 octobre.

Direction de l'Aménagement Urbain : Centre administratif - 4 rue Edmond Champeaud, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (mardi après-midi, samedis et dimanches exceptés). A l'issue de l'enquête, les conclusions seront tenues à la disposition du public. ■